

La Défensive : Laïque :



Dans les moments de division et de crise démocratique, c'est la "laïcité" qui a toujours été le ciment reconstructeur de la force républicaine.

On a vu revenir dans nos villes, une à une, les figures disparues depuis la loi sur les congrégations. Les écoles dites libres ont repris une guerre sans merci à la "laïque".

La formation, en pleine liberté, des générations nouvelles est un devoir pour la Nation. Qui s'y oppose est traité à la démocratie.

Après un moment de silece et pesant ses paroles, VERDAVAINE ajoute : "D'autres raisons, plus importantes à mon avis, m'ont amené à déposer ma motion et à la soutenir."

Après un moment de silece et pesant ses paroles, VERDAVAINE ajoute : "D'autres raisons, plus importantes à mon avis, m'ont amené à déposer ma motion et à la soutenir."

Eug. GUILLAUME.

L'Anneau d'Argent

Tel est le titre du roman du maître écrivain Georges de Botstfort, que nous publierons à partir de Dimanche prochain.

L'Anneau d'Argent

Les émotions, toutes les pensées idéales et nobles qui font la vie si attachante, toutes les souffrances morales qui la rendent parfois si cruelle.

NOTRE PROCHAIN ROMAN

est à la fois une œuvre littéraire de premier ordre et une tranche de vie intensément vécue, dont l'intrigue est extrêmement passionnante.

Dimanche 6 Mai

LIRE EN 2e PAGE : LA REDUCTION DES DROITS DES SINISTRES.

La nouvelle commission du coût de la vie dans le Nord

INTERVIEW de VERDAVAINE

Le Conseiller général de Valenciennes nous expose les raisons qui ont inspiré sa proposition

Une circonstance fortuite m'a fourni hier l'heureuse occasion de faire route en compagnie de Verdavaine, auteur de la proposition adoptée par le Conseil général du Nord relative à la composition de la nouvelle Commission du coût de la vie.

La conversation roula naturellement, avec le train, sur l'objet et la portée de cette motion qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et dont le vote, par 27 voix contre 18, fut une surprise pour un grand nombre de nos représentants, persuadés que la proposition de M. le Préfet, soutenue avec sa chaude éloquence par le rapporteur, M. Mélayers, l'emporterait de haute main.

— Vous me demandez pourquoi j'ai déposé ma motion demandant que la nouvelle Commission du coût de la vie ne comprenne de-

avec les experts et que les travailleurs ne verront que des avantages dans les conclusions de la Commission du coût de la vie. Ce raisonnement est simpliste, car il doit apparaître de suite que le gros patronat se refusait à discuter de la question des salaires sur des chiffres que par avance il pourra constater comme entachés de partialité.

Après un moment de silece et pesant ses paroles, VERDAVAINE ajoute : "D'autres raisons, plus importantes à mon avis, m'ont amené à déposer ma motion et à la soutenir."

Après un moment de silece et pesant ses paroles, VERDAVAINE ajoute : "D'autres raisons, plus importantes à mon avis, m'ont amené à déposer ma motion et à la soutenir."

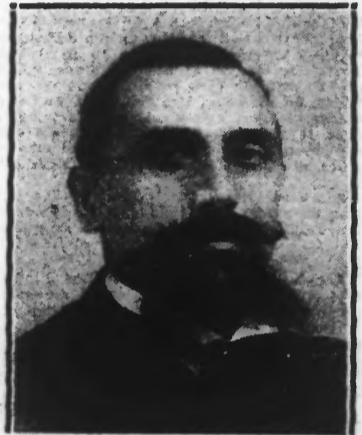
Après un moment de silece et pesant ses paroles, VERDAVAINE ajoute : "D'autres raisons, plus importantes à mon avis, m'ont amené à déposer ma motion et à la soutenir."

Après un moment de silece et pesant ses paroles, VERDAVAINE ajoute : "D'autres raisons, plus importantes à mon avis, m'ont amené à déposer ma motion et à la soutenir."

Après un moment de silece et pesant ses paroles, VERDAVAINE ajoute : "D'autres raisons, plus importantes à mon avis, m'ont amené à déposer ma motion et à la soutenir."

Après un moment de silece et pesant ses paroles, VERDAVAINE ajoute : "D'autres raisons, plus importantes à mon avis, m'ont amené à déposer ma motion et à la soutenir."

Après un moment de silece et pesant ses paroles, VERDAVAINE ajoute : "D'autres raisons, plus importantes à mon avis, m'ont amené à déposer ma motion et à la soutenir."



Emile VERDAVAINE, Conseiller général du Nord

Dans la Ruhr des bombes ont été lancées

Sur un train de permissionnaires sans causer d'accident

Düsseldorf, 2. — Hier, à 23 heures 25, une bombe a été jetée sur un train de permissionnaires en gare de Dalhausen.

Sur la voie, détruisant des rails et des fils télégraphiques

Düsseldorf, 2. — Une autre bombe a fait explosion entre Waldroch et Plumio, près de Trèves, arrachant près d'un mètre de rails et détruisant complètement une nappe de fils téléphoniques et télégraphiques qui longeait la voie.

Les Allemands ont tenté l'évasion d'un train

Düsseldorf, 2. — A Apperbeck, les Allemands ont tenté de faire sortir en fraude du bassin dix-neuf wagons de charbon en les accrochant à un train de produits métallurgiques allant en Italie.

Un vicaire francophone a été expulsé

Düsseldorf, 2. — Du « Temps » : On a procédé à l'expulsion du vicaire Suelke, de la paroisse de Buer, ce prêtre ayant prononcé le 20 avril, contre la France et contre les armées d'occupation, un sermon très violent.

Des ouvriers ont été tués par des fils laminés

Un manoeuvre d'Hautmont

Le jeune Alfred Aumont, âgé de 20 ans, manoeuvra aux Laminiers de la Sambre, à Hautmont, a été victime d'un affreux accident.

Un hélicoptère resta dans l'espace 5 minutes au point fixe

Paris, 2. — Etienne Gonlichen, profitant des premiers beaux jours et des améliorations qu'il a apportées à son engin pendant la période hivernale et pluvieuse, vient de reprendre ses essais et, le 28 avril, est parvenu à battre de loin sa précédente prouesse qui constituait le record du monde.

La bagarre de la rue de la Grange-aux-Belles

Deux blessés à coups de couteau et 14 arrestations maintenues

Paris, 2. — Nous avons annoncé qu'un agent avait été blessé d'un coup de couteau dans la dos vers la fin de la manifestation du 1er Mai, place du Combat. L'état de la victime est resté stationnaire.

Manifestants condamnés

Paris, 2. — Les manifestants arrêtés au cours des incidents du 1er mai ont comparu devant la 11e chambre correctionnelle, qui a condamné Louis Lecointe, demeurant rue Ganbay, à un mois de prison; Albert Henon, manoeuvre, avenue d'Ivry, à 15 jours de prison, et Lefrou, à un mois de prison avec sursis.

Il y eut le 1er mai de nombreux blessés à Tokio

Paris, 2. — Une dépêche de Tokio aux journaux londoniens annonce que de nombreux arrestations ont été opérées dans la capitale nipponne, au cours des diverses manifestations qui ont marqué la célébration du 1er Mai.

Il n'y eut aucun incident en pays occupés

Coblentz, 2. — Le haut commissariat de la République Française dans les provinces du Rhin fait connaître qu'aucun incident ne s'est produit à l'occasion du Premier Mai dans les territoires occupés soumis à l'autorité de la haute commission internationale.

La journée fut tranquille dans toute la Pologne

Varsovie, 2. — La journée du 1er Mai s'est passée tranquillement dans toute la Pologne. Des cortèges traditionnels de socialistes ont été organisés dans les grandes villes. Sur la place du Théâtre, à Varsovie, il y eut quelques rixes sans importance.

L'Allemagne offre trente milliards de marks-or aux Alliés

Mais sa résistance continuera aussi longtemps que ses territoires seront occupés

Berlin, 2. — Le gouvernement allemand a adressé aux gouvernements des Etats-Unis, de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon, la note suivante :

Le gouvernement allemand a toujours été d'avis et il se voit amené, par la discussion internationale actuelle, à faire ressortir de nouveau, que les questions du règlement, desquelles la reconstruction des régions dévastées, et par-dessus tout l'assainissement économique et la paix de l'Europe dépendent, ne peuvent être résolues que par voie d'entente réciproque.

La population a répondu par la résistance passive à l'occupation de la Ruhr, qui est contraire à ce principe. Le gouvernement allemand partage le désir de tous les Etats vaincus de voir disparaître la tension qui s'accroît chaque jour de la situation économique.

Malgré les événements de ces derniers mois, l'Allemagne a conservé sa bonne volonté de fournir pour les réparations, sur la base de l'entente de la Ruhr, le maximum de marks-or possible.

20 milliards jusque juillet 1927

Le reste jusque juillet 1931

Partant de ces considérations, et conformément aux principes fondamentaux du plan élaboré par lui pour la conférence de janvier à Paris, le gouvernement allemand a résumé comme suit ses propositions pour le problème des réparations et les questions politiques qui s'y rattachent :

L'emprunt allemand

Les premiers vingt milliards de marks-or seront immédiatement mis en souscription. Les intérêts de cet emprunt, jusqu'au 1er juillet 1927, seront prélevés sur le produit de l'emprunt et versés à un fonds qui sera contrôlé par la commission des réparations.

Si les deux sommes de chacune 5 milliards de marks-or ne peuvent être complètement réunies par la voie d'emprunt à des conditions normales dans les délais prévus pour cela, une commission internationale impartiale devra décider si, quand et comment doit être réuni le solde non encore couvert.

Cette même commission doit décider aussi en juillet 1931, si, quand et comment, pour une période partant du 1er juillet 1923, on pourra se procurer, après coup, les intérêts non prévus tout d'abord.

Comme commission internationale, il doit être envisagé, soit le consortium d'emprunt qui aura été constitué par les premiers vingt milliards de marks-or, soit un comité de gens d'affaires internationaux, correspondant à la proposition de M. Hugues, dans lequel l'Allemagne serait représentée avec des droits égaux, ou bien un tribunal arbitral composé d'un représentant de la commission des réparations et d'un représentant du gouvernement allemand, ainsi que d'un sur-arbitre, que désignera le président des Etats-Unis, faute d'accord, sur cette personnalité.

Des prestations déjà faites seraient à déduire de la dette

Le gouvernement allemand est persuadé que par cette offre, il va jusqu'à l'extrême limite de ce que l'Allemagne peut faire, en déployant toutes ses forces.

Les garanties

On sait d'autre part que, le gouvernement allemand est prêt à fournir des garanties spéciales pour les prestations offertes par lui.

La fortune totale et toutes les ressources comme revenus de l'Empire allemand et des pays allemands sont déjà grevées.

D'après le traité de Versailles, c'est seulement par la voie des pourparlers avec un consortium international d'emprunt, et avec la commission des réparations, qu'il est possible de déterminer comment cette hypothèque peut être constituée d'une façon concrète pour le service de l'emprunt et quelles garanties doivent être fournies en détail.

Après la stabilisation, il sera également possible de rétablir dans le budget l'ordre dont ont besoin l'Allemagne et ses créanciers, pour réaliser ce programme et pour l'intérêt aussi des créanciers qui souscrivent à l'emprunt, il est nécessaire qu'à l'avenir, il ne se produise pas de saisie de gages.

Une paix reposant sur la réciprocité

Egalement dans l'intérêt d'une collaboration amicale franco-allemande, le gouvernement est prêt, ainsi qu'il l'a déjà manifesté quand il a proposé la conclusion d'un pacte rhénan, à toute convention assurant une paix qui repose sur la réciprocité.

En particulier, il est prêt à une convention obligeant l'Allemagne et la France à traiter par une procédure internationale pacifique, tous les litiges se produisant entre eux, qui ne pourront pas être tranchés par voie diplomatique.

Le point de départ des négociations est le « statu quo ante » rétabli dans le plus court délai.

(VOIR LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LES HOTES DES (FORTIFS)



ENFANTS ROMANICHELS FAISANT LA « POPOTE » AU MILIEU DU VILLAGE DE TENTES ET DE BOULOTTES SUR LES REMPARTS DE LILLE (P. Révol)

Depuis environ un an, c'est un véritable petit village qui s'est constitué sur les fortifications de Lille entre les portes de Tournai et Louis XIV.